

# Comm'@Bras

*Toute l'actualité de votre village*



## EDITO

### Seniorural

En 2016, nous avons lancé le projet « Seniorural » avec pour objectif d'im-

planter six maisonnettes équipées des dernières technologies dans le domaine du maintien à domicile (à lire dans le Comm@Bras N°9). Trois ans après, où en sommes-nous ?

Un tel projet, estimé à environ 700.000 euros prend du temps et c'est normal. Là c'est un peu plus long que prévu, mais ça s'explique. En effet, la compétence Habitat est désormais exercée par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV), ce qui ne permet plus à la commune de porter ce projet.

Cela ne doit pas changer sa nature et ses objectifs. Certes, les délais ont été rallongés puisque le transfert des opérations a pris plus d'un an, mais le portage par la CAGV doit permettre de le renforcer. Par exemple, au-delà du maintien à domicile, nous réfléchissons aussi à des dispositifs autour de la santé connectée.

Au final, « Seniorural » verra bien le jour et je tiens à ce qu'il soit très avancé avant de donner les clés de la mairie à celle ou celui qui me succédera.

En attendant, bonne lecture.

**Julien DIDRY**

## Tout en images...



*Le retour du castor en p.3  
L'altération ou la dégradation de l'habitat du castor est passible d'une infraction délictuelle.*



*Réfection de trottoir rue de la Pruelle.*



*Après l'effort le réconfort à la sortie raquettes en p.3*

# Vooter et le Grand Débat national

Dans le cadre du Grand Débat National, le conseil municipal de Bras a décidé d'interroger et de faire participer les Brasiiliens via une plateforme numérique «Vooter». Retour sur le principe de cet outil démocratique et sur les résultats obtenus.

## Le principe

L'idée principale était de déroger aux débats classiques et traditionnels mis en place dans certaines communes. Trouver un moyen original, rapide, facile et accessible pour les citoyens de pouvoir participer au grand débat, de s'exprimer librement de manière anonyme, sans avoir peur des préjugés des voisins ou de susciter des tensions au sein même du village.

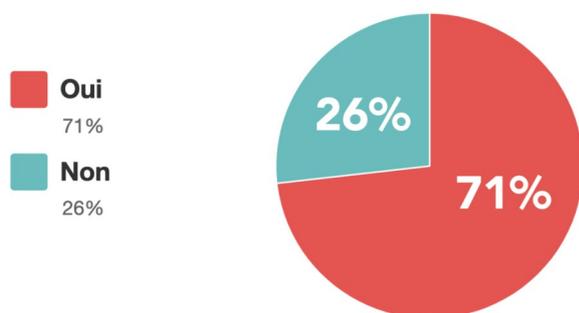
Accessible via un smartphone, une tablette ou un ordinateur, la plateforme a mis en ligne les quatre-vingts questions de l'Etat traitant des quatre thèmes imposés : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics.

## Les résultats

Au final, cinquante-six foyers sur deux cent quatre-vingts ont participé à cette consultation, (pourcentage identique au niveau national, soit 20%), avec plus de huit cents commentaires ou suggestions déposés sur la plateforme, avec une forte participation des moins de 35 ans.

Les résultats ainsi obtenus ont été envoyés aux parlementaires, associations d'élus et à l'Etat. Cette transmission dématérialisée évite la numérisation et la retranscription par l'Etat, ce qui a été le cas pour tous les cahiers de doléances en France. Rapporté au niveau national, ce serait un gain de temps et d'argent considérables.

Faut-il avoir davantage recours au referendum au niveau local ?

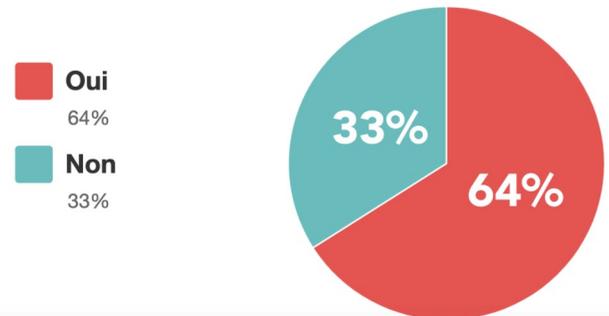


A l'issue, cette plateforme pourra être utilisée pour d'autres sujets afin de solliciter l'avis des Brasiiliens : interagir entre élus et citoyens. Encore une nouvelle innovation numérique pour notre village aux cinq @ !

Tous les résultats sont disponibles à l'adresse :

<http://bit.ly/vooterbras>

Faut-il avoir davantage recours au référendum au niveau national ?



Anne Laure DUPUY

## Un outil d'avenir

Comme toutes les mairies, nous avons été sollicités pour ce grand débat et j'ai souhaité qu'on y participe. Il sera temps de juger le moment venu de son utilité et des actions qui en découleront.

Mais au-delà de ce grand débat, c'était aussi la démarche de consultation des citoyens dans l'avenir qui m'intéressait. Je m'explique. A titre personnel, je pense qu'il n'est plus possible de réformer la France sans demander l'avis aux gens sur les sujets qui les concernent. Elire une personne sur un programme et lui laisser carte blanche pendant la durée de son mandat, ce n'est plus adapté aux ruptures actuelles. Ce n'est pas la fin de la démocratie représentative, mais je pense qu'il faudra inclure en cours de mandat, des consultations sur des sujets importants : retraites etc.

Dans les graphiques ci-contre, on voit que les Brasiiliens s'expriment aussi. Pour ce faire, il y a des moyens modernes. De plus, les mairies peuvent être un maillon essentiel dans la consultation décentralisée des habitants... Voilà pourquoi j'ai incité les Brasiilien(e)s à s'inscrire sur la plate-forme.

Et puis cerise sur le gâteau, nous allons pouvoir utiliser cet outil pour d'autres consultations internes à Bras.

Julien DIDRY

## Le retour du castor

Éradiqué presque totalement d'Europe à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par la chasse, réintroduit en 1999-2000 en Allemagne puis illégalement en Belgique sur des cours d'eau aux frontières française et néerlandaise, il revient sur la terre de ses ancêtres.

Le plus grand rongeur européen ne doit pas être confondu avec le ragondin ou le rat musqué. Contrairement à ces derniers, classés nuisibles pour leurs dégâts occasionnés aux berges, le castor bénéficie d'un programme de protection depuis 1968 et du suivi de l'ONCFS et de l'INRA. Identifié de façon éparsée dans notre département en 2014, il a colonisé une grande partie du fleuve depuis 2016, et s'étend désormais sur le réseau secondaire, notamment à Bras depuis cet automne.

Malgré les désagréments occasionnés aux propriétaires privés, le castor a une fonction importante dans la gestion des cours d'eau et des crues, en entretenant les berges. En effet, quand ces dernières sont à l'abandon, la montée des eaux occasionne des déracinements. La terre de la berge s'en va, les troncs dérivent sur la Meuse, et l'apport de matière réduit la hauteur d'eau du fleuve.

En coupant les arbres en bord de rive à sa hauteur, le castor préserve le système racinaire, permettant de garder la terre et de maintenir la berge. L'arbre, souvent un saule ou un aulne, rejette et repousse en buisson, ce qui lui permet de continuer à vivre et sauvegarder la berge. Quelques années plus tard, quand il aura repoussé, le castor reviendra lui rendre visite à coup d'incisives.

Le castor a besoin d'eaux courantes permanentes assez lentes ou stagnantes, d'un mètre cinquante à deux mètres de profondeur, ne gelant pas complètement en hiver. On décèle sa présence aux différents type de gîtes qu'il occupe en fonction du milieu : hutte ou terriers et aux arbres abattus (souche en biseau), aux écorces rongées, aux amas de branches dans l'eau (provisions pour l'hiver), aux restes de repas (morceaux d'écorce, copeaux).



En Europe, son territoire s'étend sur 2 à 3 km de rivage. Il n'aime guère s'éloigner de plus de 30 m de l'eau en raison des prédateurs. Pour se nourrir, le castor affectionne donc les arbres proches du cours d'eau, plus spécialement les saules, les peupliers, et les trembles. Il peut couper des troncs de 20 cm de diamètre et plus mais le plus souvent, ceux qui mesurent de 3 à 8 cm de diamètre à 30 cm de haut. Au printemps et en été, son régime alimentaire est composé de plantes herbacées, de feuilles et de rameaux.

L'activité du castor est en grande partie nocturne, parfois crépusculaire s'il n'est pas dérangé. Il n'hiberne pas mais prolonge ses moments de repos durant la saison froide. Mesurant de 75 à 90 cm de long en Lorraine pour un poids de 15 à 38 kg maximum, le castor se caractérise par sa queue en palette, écailleuse et large. Sa fourrure est brun foncé à gris noir au dessus, très dense, et un peu plus clair au dessous. Ses orverts sont palmés pour lui permettre une nage aisée.

Sa durée de vie normale est de sept à huit ans, en petits groupes familiaux. Le castor est monogame. La copulation a lieu en février, les naissances en juin, issues d'une seule portée annuelle. La famille du castor européen est formée de deux adultes, de deux jeunes nés à la mi-mai et des deux jeunes nés l'année passée. Quand ces deux derniers auront presque deux ans en mars, ils partiront d'eux-mêmes ou bien seront chassés par leurs parents pour chercher leur propre territoire.

**Dominique ANCIAUX**

## Sortie raquettes

*Le comité des fêtes vous proposait une sortie raquettes le samedi 26 janvier organisée par PierrAline Voyages.*

Le rendez vous était fixé à 6h. A 6h15 nous partîmes vingt-six, mais par un prompt renfort nous nous vîmes trente en arrivant à bon port vers 10h30. Durant notre trajet en bus, plus nous nous rapprochions des Vosges, moins il y avait de neige en plaine... De quoi susciter l'inquiétude, vite interrompue une fois sur place, où trois moniteurs nous attendaient avec le matériel de randonnées raquettes et une neige fraîche et abondante.

Trois groupes de niveau se dessinèrent et c'était parti pour une promenade d'environ deux heures à travers la nature, sous un brouillard charmant. Chaque pause était accompagnée par l'explication de la faune et de la flore environnante.

13h - L'heure du repas était arrivée, au menu : salade vosgienne, porc fumé et tofailles, fromage et dessert. L'ambiance chaleureuse promise fût au rendez-vous et s'est quelque peu prolongée.

15h30 - Nous voilà repartis pour une promenade pédestre pour les uns, une balade en raquettes pour d'autres, et des descentes en luge pour les plus jeunes. Les activités se sont prolongées jusqu'à 17h, voire 17h30 pour les



plus courageux équipés de GPS. Tant, à nous voir marcher avec un tel visage, les plus épouvantés reprenaient leur courage !

Le retour en bus se fit dans le calme et l'apaisement d'un repos bien mérité. Nous sommes arrivés vers 21h à Bras avec le sentiment d'une journée bien accomplie. A renouveler chaque année si la météo le permet.

**Cédric COLLET**

# A Bras, deux entreprises de peinture vous proposent leurs services : « Didier Gallone » et « Béchamp Peinture »

## Entreprise GALLONE, une affaire de famille : de père en fils...

En 1920 le grand-père de Didier a créé sa société de plâtrerie. Rejoint par ses trois fils, c'est devenu une entreprise de peinture en bâtiment et vitrerie : la SARL GALLONE. Le père de Didier y a travaillé dès l'âge de quatorze ans. Didier a rejoint l'affaire familiale à dix-sept ans et y a exercé pendant vingt ans. A l'époque, l'essentiel du travail consistait à entretenir le parc de logements des militaires et des casernes situé sur Verdun et ses environs. Le travail auprès des particuliers ne représentait qu'une petite partie de l'activité.

C'est en juillet 2002 que Didier a fondé «l'entreprise Didier GALLONE». Son fils Thibaut l'a rejoint en 2004, comme apprenti puis dans l'équipe, et peut-être reprendra-t-il le flambeau.

Aujourd'hui, la société compte quatre salariés et un apprenti, répartis sur deux équipes. Chaque salarié de l'entreprise est polyvalent. A l'inté-



rieur de votre habitation il peut aussi bien s'occuper de la pose de peinture décorative ou de papier peint, de revêtements muraux ou de sols et de la création de plafonds suspendus. En extérieur, l'équipe peut vous proposer l'entretien de votre toiture avec démoussage et la peinture ou le ravalement de façade.

« Un engagement pour l'entreprise : effectuer un travail de qualité, et une exigence : la satisfaction du client. » : c'est l'esprit qui anime chacun des employés. Désormais, quatre-vingts pour cent des contrats passés le sont en direction des parti-

culiers et vingt pour cent auprès de collectivités, dans un rayon de quarante kilomètres autour de Verdun.

Toujours au fait de l'évolution du métier, Didier a vu apparaître des matériels assurant un travail moins pénible et des produits de moins en moins toxiques et beaucoup moins polluants.

Si, comme chef d'entreprise, il s'occupe de l'établissement des devis et du suivi de chantiers à cinquante pour cent de son temps, il adore prendre encore le pinceau et travailler avec son équipe. «Cela le détend» nous a-t-il confié. Malgré la charge de travail, il trouve encore le temps de s'évader dans la musique et d'être un membre incontournable du groupe de musique communal, les BBBB qui sait nous distraire dès que l'occasion leur est donnée.

Mail : didier.gallone@orange.fr

**Annick ROUPLY, Patrick VARIN**

## BECHAMP PEINTURE : une aventure familiale

Martial Béchamp est arrivé à Bras avec sa famille à l'âge de dix ans. Il a appris le métier de peintre et l'a exercé comme ouvrier pendant plusieurs années. Peu après son mariage en 1986 avec Jacqueline, ils ont osé se lancer et créer leur propre entreprise.



Aujourd'hui, la société compte cinq salariés et un apprenti avec, pendant l'été, deux employés en complément, ce qui permet de répartir le travail sur deux ou trois équipes. La continuité familiale semble assurée

puisque leur fils, Damien, qui les a rejoints dès l'âge de quinze ans par le biais de l'apprentissage, est actuellement salarié de l'entreprise. Il prend progressivement le relais dans la gestion et la relation clientèle.

Si, au départ, quatre-vingts pour cent des chantiers étaient situés dans les communes rurales et vingt pour cent dans l'agglomération verdunoise, à présent la tendance s'est inversée. Quatre-vingts pour cent des travaux se font en ville et le reste en campagne, dans un rayon de quarante kilomètres autour de Bras.

L'entreprise met au service de sa clientèle son savoir-faire et son expérience pour tous les travaux :

- Isolation : neuf ou rénovation, intérieure et extérieure,

- Ravalement de façades : bardage, peinture, crépi, hydrogommage,

- Démoussage de toiture,

- Peintures intérieure et extérieure : façade, mur et plafond, boiserie etc.

- Pose de revêtement sol et mur : papier peint, lambris, toile de verre, parquet...

Après trente-deux ans d'existence, le bilan est positif. L'entreprise s'est fait une notoriété, essentiellement par le bouche à oreille grâce à la satisfaction des clients. Sa croissance a permis la création de cinq emplois et l'histoire va certainement se poursuivre puisque le patron prenant une retraite bien méritée, Damien, le fils reprendra le flambeau.

Mail : martial.bechamp@wanadoo.fr

**Annick ROUPLY, Patrick VARIN**

Directeur de la publication : Julien DIDRY  
Déléguée à la communication : Dominique ANCIAUX  
Ont participé à ce numéro : Dominique ANCIAUX, Entreprise BECHAMP, Cédric COLLET, Julien DIDRY,

Anne-Laure DUPUY, Entreprise GALLONE, Blandine GARRETTE, Laurent HARACZAJ, Annick ROUPLY, Patrick VARIN.

Photo castor p1 : © fb OT Commercy Void Vaucouleurs